

La grève des éboueurs stoppée par la réquisition

Trois jours après le début de la grève, la préfète de police réquisitionne les agents de la collecte pour des raisons de salubrité et sécurité publiques



Trois jours après le début de la grève, les poubelles commencent à déborder comme ici rue Louis-Braïlle (5). PHOTO KEDDAS VALLAURI

Ce coup-ci, le secrétaire général de Force ouvrière, Patrick Rué, ne l'avait pas vu venir. Du moins pas aussi tôt. Trois jours après le début de la grève des agents de la collecte des ordures ménagères lancée par le syndicat FO, la préfète de police des Bouches-du-Rhône a pris hier la décision de réquisitionner par arrêté les agents "nécessaires au rétablissement du bon fonctionnement du service public de collecte des déchets".

L'arrêté fixe une durée. La réquisition a commencé hier et doit se poursuivre jusqu'à lundi. Une décision prise en raison, explique l'arrêté, du blocage des centres de collecte et des garages de camions benne. En conséquence, souligne la préfecture de police, 1 500 tonnes d'ordures ménagères sont présentes sur la voie publique. "Chaque jour de grève, 800 à 1 000 tonnes de déchets supplémentaires sont abandonnés", poursuit l'arrêté, indiquant que "cette situation

représente une menace pour la salubrité et la sécurité publiques". Dans le détail, la préfète de police rappelle que le refus de la réquisition expose les agents à une peine de six mois d'emprisonnement et 10 000 euros d'amende. À cet égard, la préfète de police a signalé à la procureure de la République "les personnes n'ayant pas déféré aux précédentes réquisitions". Une manière d'avertir les agents actuellement en grève. De quoi surtout faire bondir de sa chaise Patrick Rué.

"Une réquisition au bout de deux jours de grève, c'est du jamais vu", alerte-t-il. Non pas qu'il ne s'y attendait pas. "Mais plutôt lundi ou mardi", explique le syndicaliste, n'excluant d'ores et déjà pas la possibilité de faire un recours devant le tribunal administratif. Dans cette attente, le représentant n'en finit pas d'entager contre un arrêté qu'il juge d'une part erroné: "Avec l'utilisation des camions benne du

"Une réquisition au bout de deux jours de grève, c'est du jamais vu."

PATRICK RUÉ

privé, je ne vois pas comment il peut y avoir 1 500 tonnes d'ordures ménagères en plus". Et d'autre part "politique": "Traiter le dialogue social par de la répression, c'est du jamais vu. Cette décision de prendre un arrêté a été poussée par la Métropole noire l'Élysée", estime Patrick Rué. "Ce qui se passe à Marseille est observé par les agents des autres collectivités. L'État craint des répercussions", assure-t-il.

Reste que cet arrêté porte un sérieux coup d'arrêt au mouvement de grève lancé mardi soir. Conscient qu'il aura du mal à mobiliser les troupes, le syndicaliste n'en démord pas sur la légitimité, selon lui, de l'action de son

syndicat. "En vérité, cette réquisition va créer un climat encore plus délétère et ne va rien régler." Dans sa besace syndicale, Patrick Rué portait la revendication d'une revalorisation de 83 euros par mois de l'indemnité de fonction des agents de la collecte marseillais afin de les aligner sur le salaire des autres agents de la collecte sur tout le territoire de la Métropole.

"Je sais que notre action n'est pas populiste, mais les Marseillais peuvent comprendre que l'inégalité de salaire entre les agents de la collecte, qu'ils soient à Marseille ou Aix-en-Provence et alors qu'ils ont le même patron, à savoir la Métropole, génère des crispations", expose-t-il.

Un point clé de l'harmonisation des territoires de la Métropole toujours pas terminée. Selon nos informations, une discussion sur les salaires entre les territoires doit être effectuée au mois de juin prochain. À ce jour, aucune date n'a été fixée.

ÉRIC MUGNET

REACTIONS

Une décision attendue par la Métropole

La situation de tension entre la Métropole et le syndicat FO est montée d'un cran avec l'annonce de la réquisition. Arrivant à un seuil d'alerte rouge. En l'absence de dialogue, les relations entre les deux camps semblent figées aujourd'hui. "J'ai répété à plusieurs reprises qu'à partir du moment où FO s'engageait dans une voie sans issue, il n'y avait pas d'autre solution que la réquisition", grince Yves Moraine, conseiller (LR) de la Métropole, s'appuyant notamment sur la lettre envoyée la veille au secrétaire général de FO, Patrick

Rué, par le directeur général des services de la Métropole, Dominik Rauscher, où il rappelait dans le détail la chronologie des événements sur les accords passés, mettant le syndicat face à certaines de ses contradictions. Arguant également de "l'illegalité" de sa demande concernant le montant de la prime réclamée. À la réquisition souhaitée par la Métropole pour débloquer la situation, s'ajoutent les "contrôles médicaux" visant des agents en situation de maladie. "On ne peut pas répondre, de toute façon, en perma-

nence aux élucubrations de M. Rué" s'emporte un peu plus Yves Moraine. La collectivité devrait faire appel au renfort du secteur privé pour soulager les retards pris dans la collecte des ordures. De leur côté, une dizaine d'associations œuvrant pour l'environnement et plusieurs CIO ont adressé une lettre alarmiste à Martine Vassal, présidente (LR) de la Métropole, en avançant que "les conditions d'un écodice sont en train de se mettre en place" du fait de la situation.

P.B.F.